# Le P'tit Saturnin

*Le bulletin municipal de Saint-Sornin*

SAINT SORNIN

**N°25**

**ÉTÉ 2022**



## Un été très nature à Saint-Sornin


Actus P.3

Vie du village P.8

Loisirs P.11










## SOMMAIRE

**Édito.....2**
**Actus.....3-5**
- ►Plan canicule
- ►Élections législatives
- ►Le long parcours d'une loi

**Vie du village.....6-8**
- ►Le contrôle de l'assainissement
- ►Avec les habitants des marais

**Loisirs.....10-11**
- ►Les activités en été à Saint-Sornin
- ►Les animations à Broue

**Environnement.....12-13**
- ►Le courageux peuple des abeilles
- ►Les oiseaux des jardins (2)

**Portrait.....14-15**
- ►Josiane et Serge Léger

**Vie Culturelle.....16**
- ►La famille Mignet : avionneur charentais

**Détente.....17**
- ►Recette
- ►L'atelier de Saturnin

**Infos pratiques.....18**

*Chers administrés,*

*Broue... Un panorama d'exception ! Son horizon, cet espace de liberté et de réflexion. Un lieu paisible, site historique, faisant l'objet de fouilles archéologiques, à l'origine de ce beau village qu'est Saint-Sornin.*

*Sanctuaire et richesse de sa faune et de sa flore, ainsi que de ses pâturages prisés des éleveurs de bovins. Les cigognes ne s'y sont pas trompées : elles ont également adopté l'endroit !*

*Afin de préserver ce véritable refuge que nous offre la nature et cette biodiversité si essentielle à notre écosystème, nous pratiquons une approche novatrice, se généralisant sur l'ensemble des communes soucieuses de leur environnement : le « fauchage raisonné ».*

*Cela permet de respecter la période de ponte des cistudes et la reproduction des autres nombreuses espèces y vivant !*

*Cela permet aussi d'entretenir les bords de route, pour la sécurité des usagers, en limitant la coupe et les interventions de printemps et en repoussant le débroussaillage des talus et fossés à l'automne. « Une route propre » ne peut pas être synonyme de végétation rasée !*

*Saint-Sornin. Fauchage raisonné. Vive la biodiversité !*

*Amicalement*
*Votre Maire*

Le P'tit Saturnin
- ► Directeur de publication : Joël Papineau
- ► Responsable de rédaction : Laurence Faney
- ► Conception et mise en page : Hélène Gautier
- ► Comité de rédaction : Joël Papineau, Laurence Faney, Marie-Thérèze Grandillon, Sylvie Derrien, Sylvie Sabourin, Baudouin Dunoyer de Segonzac, Vincent Renvoizé, Hélène Gautier
- ► Impression : Marennes impression
- ► Régie publicitaire : Patrick Chauray 06 86 73 79 33

SAINT SORNIN
**Mairie de St Sornin**
1 place St Saturnin
17600 St Sornin
05 46 85 11 40
*mairiesaintsornin@st-sornin.com*

**Horaires de la mairie**
- Lundi : 9h - 12h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h

*Pour un rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter la mairie par téléphone.*

# Le plan canicule

Le plan canicule est activé du **1er juin au 31 août** de chaque année. Le maire de Saint-Sornin invite les personnes âgées, handicapées ou isolées de la commune (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre nominatif communal.
En cas de canicule, les services de la mairie pourront prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord) Appelez la mairie au 05.46.85.11.40 ou par mail à : secretariat@st-sornin.com



# Élections législatives
## Une Assemblée nationale complètement renouvelée

Les élections législatives des 12 et 19 juin derniers ont complètement renouvelé le paysage politique, aucun parti n'obtenant la majorité absolue des 577 sièges de députés à pourvoir. Voici les résultats enregistrés à St-Sornin, dans la 5ème circonscription de Charente-Maritime (Royan-Ouest-Marennes-Oléron-Tonnay-Charente), et au niveau national.

## Séverine Werbrouck (RN) en tête à Saint-Sornin, Christophe Plassard (Ensemble!) élu dans la circonscription



### ►Premier tour à Saint-Sornin

Séverine Werbrouck (RN) arrive en tête avec 57 votes, soit 30,98 % des suffrages exprimés, devant le député sortant Didier Quentin (LR), crédités de 37 votes et 20,11 %, Christophe Plassard (Ensemble !), avec 36 votes et 19,57 % et Margarita Sola, la candidate Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES), avec 30 votes (16,30 %).
Viennent ensuite Florence Courtois (Reconquête !) avec 9 votes (4,89 %), Romuald Dequatre (Ecologistes) avec 6 votes (3,26 %), Marie-Noëlle Groch (Parti radical de gauche), avec 4 votes (2,17 %), Danièle Cassette (Divers extrême gauche), avec 2 votes (1,09 %), Vincent Marichal (Ecologistes), avec 2 votes (1,09 %), et Grégory Dathy (Droite souverainiste), avec 1 vote (moins de 1 %).

### ►Second tour à Saint-Sornin

Séverine Werbrouck (RN) est en tête, avec un résultat de 94 votes, soit 57,32 % des suffrages, devant Christophe Plassard (Ensemble !) crédité de 70 votes, soit 42,68 %.

### ►Dans de la 5ème circonscription qui intègre Saint-Sornin

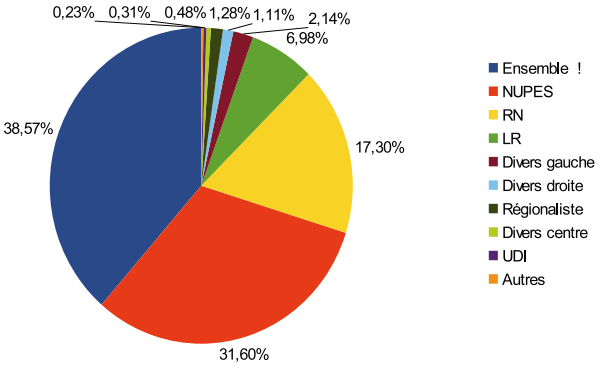
Séverine Werbrouck (RN) est arrivée en tête au premier tour, avec 25,76 % des suffrages exprimés, devant Christophe Plassard (Ensemble !), avec 23,83 %, Margarita Sola (NUPES) avec 19,88 % et Didier Quentin (LR) avec 17,59 %.
Au second tour, c'est Christophe Plassard qui est élu, avec 51,74 % des voix, devant Séverine Werbrouck avec 48,26 %.

**►Premier tour Saint-Sornin :**
Nombre d'inscrits : 320
Taux de participation : 57,94% (186 votes)
Taux d'abstention : 42,06 % (135 inscrits)
Votes exprimés : 57,32%) (184 votes)
Votes blancs : 0,54 % (1 vote)
Votes nuls : 0,54 % (1 vote)

**►Second tour Saint-Sornin :**
Nombre d'inscrits : 320
Taux de participation : 55,00 % (176 votes)
Taux d'abstention : 45,00 % (144 inscrits)
Votes exprimés : 51,25 % (164 votes)
Votes blancs : 6,25 % (11 votes)
Votes nuls : 0,57 % (1 vote)

### ►Résultats France entière

Il allait avoir 289 sièges sur 577 pour avoir la majorité absolue, ce qui ne sera le cas pour aucune formation politique.




*Source : Ministère de l'Intérieur*

# Le long parcours d'une loi

Les 577 députés élus le 19 juin dernier vont être amenés durant cette XVIème législature de la Vème République à siéger à l'Assemblée nationale pour y voter les lois. Voici les différentes étapes qui constituent le parcours d'un texte de loi.

## 1. Le dépôt du texte de loi.

Un texte de loi peut être déposé à l'Assemblée nationale, soit par le gouvernement, soit par un député. Dans le premier cas il s'agit d'un projet de loi, dans le second cas d'une proposition de loi (1). Le texte devra être examiné ensuite par les deux chambres du Parlement, Assemblée Nationale et Sénat, en suivant la procédure dite de « navette parlementaire ».



## 2. L'examen en commission.

Dans un premier temps, le texte est examiné par l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale : Affaires culturelles et Education, Affaires économiques, Affaires étrangères, Affaires sociales, Défense nationale, Développement durable et aménagement du territoire, Finances et Economie générale et Lois et administration générale. La commission désigne un rapporteur, étudie le texte, et apporte éventuellement des amendements, ajouts ou suppressions d'articles.



## 3. Le débat dans l'hémicycle.

Après son adoption en commission et son inscription à l'ordre du jour, le texte de loi arrive dans l'hémicycle pour une première lecture. La durée de l'examen peut atteindre plusieurs dizaines d'heures, avec, selon le sujet, une moyenne de 25 heures pour les projets de loi et de 4 heures pour les propositions de loi.

Première étape, la discussion générale, avec une présentation du texte par le ministre ou le député rapporteur, suivie de l'intervention des différents groupes politiques et de la réponse du Gouvernement. L'étape suivante est celle de l'examen des articles et des amendements. Il y en a souvent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers, ce qui prolonge d'autant les débats.

Le député ayant déposé un amendement dispose de deux minutes pour le défendre. Le Gouvernement et le rapporteur donnent leur avis et l'amendement est soumis au vote des députés.

## 4. Le vote du texte de loi.

Le vote à l'Assemblée se fait soit à main levée, soit par un scrutin public par voie électronique, ce qui permet de savoir quel député a voté pour ou contre, ou s'est abstenu. Le texte est ensuite transmis au Sénat. Si les sénateurs ne font pas évoluer le texte, le Sénat vote « conforme » et le texte est définitivement adopté. Si les sénateurs le modifient, il repart à l'Assemblée, pour un nouvel aller-retour entre les deux chambres, avec la navette parlementaire.

En cas de désaccord entre les deux Assemblées, le Gouvernement réunit une « commission mixte paritaire », composée de sept députés et de sept sénateurs, pour trouver un compromis. Si la conciliation échoue, le Gouvernement donne le dernier mot à l'Assemblée nationale.

## 5. Un an pour appliquer une loi.

Le Président de la République a 15 jours pour promulguer la loi. Pendant cette période, le Conseil constitutionnel peut être saisi par le président de l'Assemblée nationale ou le président du Sénat, par un groupe de 60 députés ou de 60 sénateurs. Si la loi est jugée conforme à la Constitution, elle est publiée au Journal officiel. Au total, il faut un peu plus d'un an pour qu'une loi soit adoptée et les décrets publiés.

(1). *Au Sénat, le gouvernement peut déposer des projets de loi et les sénateurs des propositions de loi.*

*Source : Assemblée nationale*

# Un contrôle des installations d'assainissement

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques. Ces contrôles portent sur la conception et la bonne exécution des installations, ainsi que sur le fonctionnement et l'entretien des dispositifs existants (tous les 10 ans maximum). Ils ont été délégués au Service public d'assainissement non collectif (SPANC) d'Eau 17 qui va donc procéder aux diagnostics des systèmes existants avec le concours de la société NCA Environnement.

## Une action de santé publique



Les diagnostics seront organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que les dispositifs d'assainissement individuels ne risquent pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique et ne portent pas atteinte à la santé publique. Les techniciens de NCA Environnement procéderont à la vérification des installations chez les particuliers : état et accessibilité des ouvrages, écoulement des effluents et entretien des ouvrages. Ils les conseilleront sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aideront à maintenir leurs installations en bon état de fonctionnement. La réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse permettra d'informer les propriétaires sur l'opportunité de programmer une vidange.

En cas de nécessité, les techniciens de NCA Environnement assisteront également les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation de l'installation.

À la suite du contrôle, les techniciens établiront un rapport sur le diagnostic de l'installation auquel ils joindront un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Conformément au Code de la construction et de l'habitat, ce rapport doit être annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière. Cette mesure, obligatoire depuis le 1er janvier 2011, permet d'informer l'acquéreur de l'état du système d'assainissement.

Eau 17
Z.I L'Ormeau de Pied
131 Cours Genêt BP 50517
17119 Saintes CEDEX
www.eau17.fr
saintonge@eau17.fr

NCA Environnement
Parc Atlantique
3 Rue du Clos Fleuri
17100 Saintes
anc@nca-env.fr
Tel : 05 49 00 43 26

## Des contrôles dès la fin de l'été

Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires (article R 2224-19 du Code général des collectivités territoriales). Pour 2022, le coût est fixé à 110 € TTC. Les contrôles de fonctionnement et d'entretien concerneront tous les immeubles produisant des eaux usées domestiques, non desservis par le réseau d'assainissement collectif et dont le dernier contrôle de l'installation date de plus de 10 ans.

Ces contrôles représentent une charge supplémentaire, mais s'intègrent dans une politique de développement durable. Ils permettent également d'assurer une certaine équité entre les habitants de la commune. En effet, les propriétaires qui doivent se raccorder au réseau d'assainissement collectif supportent également des charges supplémentaires (travaux de raccordement, redevance d'assainissement collectif).

La campagne de contrôles des installations d'assainissement individuel existantes débutera fin août/début septembre 2022.

## Un nouveau venu pour la sécurité



Nous souhaitons la bienvenue au brigadier chef principal Manuel Clymans qui a rejoint la police municipale depuis le 1er juillet, en remplacement de Didier Depauw. Rappelons que la police municipale est un service mutualisé sur les trois communes du Gua, de Saint-Sornin et de Nieulle-sur-Seudre. Durant leurs missions de terrain, les agents sont placés sous l'autorité du maire de la commune où ils officient. (voir Le P'tit Saturnin n°22 – Automne 2021).

Pour plus de renseignements :
tél. 06 67 12 58 84
mail : pm@le-gua.com

## Une nouvelle beauté pour l'église Saint-Saturnin !



Construite au XIème siècle et classée aux Monuments historiques depuis 1923, l'église de Saint-Sornin nécéssitait un entretien, notamment au niveau des pierres et des vitraux. Sa dernière restauration s'est terminée en 1988 et aucun chantier de nettoyage n'avait été fait depuis. Fort de 24 années d'expérience, Cédric et Sylvain, de la société Ascension, se sont retroussés les manches pendant une semaine. Cette entreprise d'Aytré, est spécialisée dans les travaux sur corde, en hauteur ou difficiles d'accès, en France et à l'étranger. Ils interviennent notamment pour la pose de paratonnerre, le nettoyage de silos ou encore depuis une vingtaine d'années pour l'entretien des églises. Ils ont procédé au retrait des champignons, causes de traces verdâtres sur les mûrs, en appliquant un fongicide, produit validé et approuvé par les bâtiments de France. Ce phénomène s'explique par la condensation et l'humidité qui peuvent remonter du sol. Ils ont également entrepris le nettoyage et dépoussiérage des vitraux, créés par le Maîtreverrier Louis-René Petit. Seule de l'eau est utilisée, accompagnée bien sûr d'une bonne dose d'huile de coude. Enfin, un filet composé de nylon et polyamide a été mis en place au niveau de la coupole. Sa fonction est de protéger les visiteurs d'éventuelles chutes de particules d'enduit. Cette technique est utilisée également en sous-toiture pour la sécurité des intervenants. Une bonne occasion pour les Saint-Sorninois de redécouvrir ce trésor du patrimoine.

## Attention aux nuisances sonores !

Attroupements, fêtes nocturnes, aboiements… Le bruit peut constituer une véritable nuisance, notamment s'il excède les inconvénients normaux de voisinage et porte atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité (article R.1336-5 du Code de la santé publique). La médiation et la conciliation peuvent permettre de résoudre ces situations. A défaut, le maire dispose de prérogatives permettant de « réprimer les atteintes à la tranquillité publique » (article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales). Un peu de civisme au service de la communauté !





# Le point sur les travaux de voirie

Les travaux de réfection de la voirie continuent à Saint-Sornin. Le Conseil municipal a mis en œuvre en ce début d'été la réfection de la route de Broue, du carrefour de la RD 118 à la sortie du bois, ainsi que de la voie du talus. L'aménagement d'un plateau ralentisseur permettra aussi de casser la vitesse à l'approche du camping. Par ailleurs, la route qui dessert Thoriat en provenance de la RD 728 a également été refaite et une limite de tonnage est envisagée pour préserver la chaussée. L'ensemble de ces travaux a été effectué par la société Colas qui a fait en sorte de provoquer le moins de gêne possible pour les usagers.
Enfin, le département poursuivra la réfection de la RD 118 entre le rond-point de la Chaillère et le café par l'aménagement d'une écluse au niveau du rétrécissement après le puits. Réalisation prévue en janvier 2023.



# Une belle année pour l'école des Explorateurs

Dans la bonne humeur, l'école des Explorateurs a clôturé sa quatrième année d'enseignement. Le spectacle de fin d'année retraçait le voyage d'un papillon à travers le monde.



Les différents pays explorés étaient illustrés au travers de danses traditionnelles. Les enfants ont pu mettre en avant leur talent de danseurs avec plusieurs styles musicaux, allant du flamenco à la country, en passant par le hula, danse traditionnelle hawaïenne et bien d'autres.
Pas une mince affaire pour l'équipe pédagogique et les enfants qui procédaient aux changements de costumes en coulisses ! Un vrai régal pour les spectateurs qui étaient venus nombreux. Le décor avait été réalisé par des collégiens et lycéens de l'école La Passerelle de Pessines, établissement faisant partie de la même association que celle de Saint-Sornin. Les enfants ont pu y mettre également la touche finale. Un buffet dans l'ambiance "auberge espagnole", où chacun amenait un plat, a clôturé la soirée. Un agréable moment de partage en famille ou entre amis.

L'équipe tient à remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle de fêtes, qui était la bienvenue au vu de la météo capricieuse. L'école accueillera à la rentrée 28 élèves, dont 4 nouveaux inscrits. Cyrielle complètera l'équipe déjà en place en intégrant la classe de Christine, où Françoise est déjà présente pour des activités. Marie sera toujours épaulée par Elodie dans l'ambiance des plus jeunes. L'association des parents d'élèves espère organiser et participer à plusieurs évènements, selon l'évolution du contexte sanitaire, afin de récolter des fonds pour financer du matériel ou des sorties. Encore un bel avenir pour l'école des Explorateurs !



# Avec les habitants du marais

Au pied du promontoire, dominés par l'allure altière de la Tour de Broue, se cachent deux lieux secrets connus des seuls initiés et de ceux qui se font curieux : la mare et l'observatoire.

## Au royaume des odonates

Entourée par une végétation dense, enserrée par les arbres, la mare est un microcosme fourmillant. Toute une faune y trouve refuge, au premier rang duquel les écrevisses. Il n'est pas rare, pour le visiteur patient, d'observer le furtif martin-pêcheur, à l'affût au-dessus de l'eau stagnante pour attraper ses proies favorites. Les libellules et autres insectes aquatiques font aussi la part belle aux amateurs friands d'entomologie ou tout simplement happés par le ballet incessant de ces étonnants odonates.

Des panneaux reprennent un ensemble d'informations la concernant ainsi que ses habitants à poils, à plumes ou à feuilles. Les visiteurs apprécient aussi la fraîcheur de l'endroit aux heures les plus chaudes de l'été. Havre perdu entre les racines des grandes frondaisons, la mare apporte calme et sérénité au promeneur en quête de quiétude. Mais elle sait aussi se montrer ingrate lorsque l'aridité d'un mois d'août la vide de sa substantifique moëlle en la desséchant, ne lui laissant que la vase sur les eaux. On peut alors, pourquoi pas, en travailler l'argile pour faire sortir une création éphémère, ouvrage de l'homme et de la nature qui naîtra, vivra et redeviendra poussière sous l'œil attentif du cycle des saisons.



## Le marais à portée de jumelles




Autre attrait de ce lieu enchanteur, l'observatoire dissimule aux oiseaux de passage les spectateurs attirés par la constante représentation qui se déploie sous leurs yeux. 150 espèces d'oiseaux s'ébrouent dans le marais de Brouage, auxquels il faut rajouter les mammifères, reptiles et autres batraciens. Toutes ces espèces peuplent un marais façonné par l'homme, mais rendu en partie à la vie sauvage.

En se postant dans l'observatoire, muni d'une paire de jumelles ou mieux encore, d'une lunette, il vous sera facile de surprendre le gracieux héron cendré ou le planant busard des roseaux, d'assister aux homériques escarmouches entre le milan noir et le vanneau huppé, aux envolées lyriques de l'alouette lulu, au passage de la mystérieuse flèche bleue du marais et à tant d'autres choses…

Mare et observatoire, ces deux lieux si proches et si différents sont un complément indispensable à l'exposition de la Maison de Broue* qui aborde déjà ces sujets par le biais d'une salle thématique et de plusieurs expositions temporaires. Ils sont une plongée incontournable sur le terrain pour s'immerger dans le concret après la théorie.

** L'exposition « A la découverte de l'ancien royaume de l'Or Blanc » est un partenariat entre le département, le syndicat mixte de Brouage et la commune de Saint-Sornin.*



# En été les activités continuent !

Rien de tel que les beaux jours pour faire travailler ses muscles, ceux du cerveau comme les autres !
Et à Saint-Sornin, les activités continuent tout l'été.

►Si vous aimez jouer avec les mots, rejoignez les amateurs de scrabble de l'association Saint-Sornin Accueil, **tous les lundis de 14h à 17 h**, sur la place de l'Eglise. Un jeu convivial et enrichissant.



►De même, si vous souhaitez taper dans la petite balle de celluloïd, sachez que l'Union sportive saint-sorninoise vous propose des parties de ping-pong **tous les mercredis de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h**. Pour les matinées il est prudent d'appeler avant au 06 10 47 07 07.
En cas de mauvais temps, ces deux activités se dérouleront dans la salle des fêtes.



## Le pique-nique de l'été



L'Association Les Tilleuls organise un grand pique-nique sur la place Saint-Saturnin,

**le dimanche 7 août**

Chacun apporte son pique-nique et ses jeux, l'apéro et le café sont offerts. Une belle occasion pour les habitants du village de se rencontrer et de partager.

## Un spectacle autour du piano Rouge

Une déclinaison de l'Histoire et des histoires au Moyen Age, vous sera présentée fin juillet en musique, autour de personnages connus (Vauban, Napoléon, Lafayette…) ou anonymes (pirate, corsaire…), et en lien avec l'histoire du patrimoine de Saint-Sornin. C'est Frédéric La Verde, pianiste concertiste et compositeur, qui sera au clavier de son Piano Rouge, et Philippe Couteau, dit Bilout, auteur et comédien, qui assurera la narration.



**Spectacle gratuit**

**vendredi 29 juillet à 21 h**

**place Saint-Saturnin à Saint-Sornin**

# La nuit des étoiles



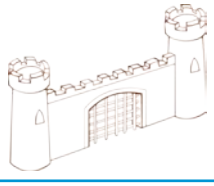

L'association Ciel d'Aunis, en partenariat avec la Maison de Broue, organise comme chaque année La Nuit des Étoiles.
Venez observer le ciel avec ce groupe de passionnés amateurs qui partagera ses compétences sur le sujet.
Une conférence débutera la soirée à partir de 20 h 30 à la Tour de Broue, suivie de nombreuses animations et ateliers : des lancements de fusées à eau, du planétarium, de l'observation, etc.
N'oubliez pas de prévoir pique-nique, plaid et lampe de poche.

**Le 6 août à partir de 20h30 à la Tour de Broue**

# Le Moyen-Âge à Broue

La Maison de Broue fait place aux bâtisseurs Médiévaux. Cette troupe émanant de l'association « Du Moyen-âge à nos jours » est composée d'ouvriers spécialisés qui ont acquis une expérience toute particulière. Depuis vingt ans, ils proposent au grand public des reconstitutions de chantiers grandeur nature. De quoi se replonger au Moyen-âge !
Cage à écureuil, montage d'échafaudage, cordiste, maîtrise d'œuvre ou taille de pierre sont au programme de ces journées de découverte et d'initiation pas comme les autres.
Ils transmettent ainsi un savoir qui a traversé les âges. Les participants sont habillés dans l'esprit du siècle (généralement le XIIIè), le matériel respecte aussi la période.





**RDV les 13, 14 et 15 août à la Tour de Broue de 10h à 18h**

# Spectacle nocturne : La Veillée


© Michel Wiart

Durant leur voyage organisé, deux personnes âgées ont été logées dans une maison de retraite locale. À l'occasion de leur dernière soirée, ils vont inviter leurs hôtes autour d'un feu pour partager une soupe à l'oignon en parlant des étoiles.
Au cours de cette veillée singulière où le réel va peu à peu se déguiser, l'imaginaire prendra le dessus, les zygomatiques iront bon train, et les esprits se libéreront…

"*Une soirée inattendue où vos yeux ne seront pas près de ne pas en croire leurs oreilles… !*" (Fabienne Taboureau, Proximité Magazine)

**Le 27 août à partir de 21h30 à la Maison de Broue**
avec la Compagnie O.p.U.S.



# Le courageux peuple des abeilles

Preuve du respect de l'environnement dans notre commune, trois essaims d'abeilles ont été récupérés par des apiculteurs sur la place de l'Eglise, sur la seule journée du 25 avril 2022. L'occasion de se pencher sur cet insecte pollinisateur et la manière dont s'organise une ruche.

## Jusqu'à 80 000 abeilles par ruche en été

Le nombre d'abeilles présent dans une ruche évolue au cours de l'année. Il peut varier de 10 000 individus en période hivernale, à 40 000 au printemps pendant la reproduction, et jusqu'à 80 000 au pic de population en été. L'essaim se compose de trois catégories.

- La **reine** est celle qui pond les œufs, jusqu'à 2 000 par jour ! Son espérance de vie est de cinq ans au maximum. Elle est reconnaissable car elle est plus grosse et possède un abdomen plus long que ses congénères. Pour les repérer, les apiculteurs font une marque de couleur sur leur abdomen, correspondant à une année de naissance.

| Couleurs | Années se terminant par |
|---|---|
| Blanc | 1 et 6 |
| Jaune | 2 et 7 |
| Rouge | 3 et 8 |
| Vert | 4 et 9 |
| Bleu | 5 et 0 |

- Les **ouvrières** constituent la catégorie la plus nombreuse dans l'essaim. Elles ont plusieurs rôles au cours de leur vie : aider à élever les jeunes larves, nettoyer la ruche ou encore s'occuper de la reine. C'est aussi elles qui butinent dans nos jardins. Elles ne vivent que deux mois au printemps et quatre mois en hiver, bien moins que la reine.

- Les **mâles**, aussi appelés "faux bourdons", sont environ 5 000 dans un essaim. Leur seule fonction est de féconder la reine des autres ruches. Fonction qu'ils ne réalisent qu'une fois puisque les mâles meurent juste après l'accouple-ment. La reine donne naissance aux mâles du printemps jusqu'en milieu d'été et les ouvrières les expulsent de la ruche dès le début de l'hiver. La reine a une spermathèque qui lui permet d'être féconder par plusieurs mâles en un seul vol et de stocker à vie ses gamètes. Elle décide ensuite si elle pond des œufs femelles ou des œufs mâles.

## Les éclaireuses au service de la reine

Pour la formation d'un nouvel essaim, tout commence avec la ponte d'une nouvelle reine. Mais comme il ne peut y avoir qu'une seule reine dans une colonie, l'ancienne va devoir partir ailleurs. Les **éclaireuses**, catégorie spéciale d'ouvrières, partent alors à la recherche d'un nouveau lieu où se regrouper : un pan de mur, par exemple, ou une branche d'arbre comme cela a été le cas sur la place de l'église du village. La première éclaireuse retourne alors dans l'essaim d'origine pour informer les autres individus du nouveau lieu. C'est ce que l'on appelle l'**essaimage**. L'ancienne reine laisse alors sa place à la nouvelle et part avec une partie de l'essaim.

Les ouvrières commencent la construction de la ruche par la création de nouveaux **rayons**, qui pourront accueillir la nouvelle ponte de la reine, ainsi que les réserves de miel et de pollen.



## Une espèce en danger

Si vous avez la chance de voir un essaim d'abeilles, il faut aussitôt prévenir un apiculteur qui se fera un plaisir de venir récupérer la colonie. Il guidera doucement la reine vers la ruchette, bientôt suivie par le reste de l'essaim. Car il s'agit de préserver cette espèce en danger. La population d'abeilles est en nette diminution à cause, notamment, de l'usage de pesticides, mais aussi des gelées tardives qui les privent de nourriture, ou encore de l'arrivée de prédateurs tels que le frelon asiatique.

# Mieux connaître les oiseaux de nos jardins (2)

Suite de notre série sur les oiseaux des jardins, les moineaux et mésanges font aussi partie de la famille des passereaux, dont on apprécie le chant dès l'arrivée des beaux jours.

## Le Moineau Domestique (14cm / 25-30g) et Le Moineau Friquet (13cm / 20-25g)



sont des oiseaux sédentaires qui vivent partout où l'homme est présent, en ville comme à la campagne. C'est un petit oiseau assez trapu, au plumage coloré de gris et de brun, le dessus de la tête étant gris chez le moineau domestique et marron-brun chez le friquet. Ils vivent en groupe, occupent des dortoirs communs pouvant rassembler plusieurs centaines d'oiseaux. Ils sont omnivores, se nourrissant au sol de graines, de jeunes pousses et… de pucerons pour le grand bien des jardins.

Leur période de reproduction, dès la fin de l'hiver, est le théâtre de parades nuptiales intenses. Les femelles pondent de 3 à 6 œufs qui éclosent après 12 à 14 jours dans un nid de feuilles sèches, de tiges et de plumes, dans des cavités ou sous un toit. Les jeunes s'envolent à 12/15 jours et vivent en moyenne 10 ans. Toutefois, cette espèce se raréfie dans les grandes villes, mais aussi dans les campagnes.



## La Mésange Bleue (12cm / 9-14g) et La Mésange Charbonnière (14cm / 16-21g)

sont deux des six espèces de mésanges vivant en France. La première, plus petite, se reconnaît à sa tête bleue et la seconde, plus grande, à sa tête noire, toutes deux arborant une poitrine jaune ornée d'une ligne verticale noire. Les mésanges sont très présentes dans nos jardins, la mésange bleue étant un oiseau sédentaire, la charbonnière menant une vie plus vagabonde.

Elles se reproduisent de mars à juin, pendant trois ans, en nichant dans une cavité d'arbre ou de rocher, ou un nichoir artificiel. La femelle pond de 5 à 14 œufs qui éclosent après 13-14 jours. Les parents s'occupent des petits pendant environ une semaine, avant d'entreprendre une nouvelle nichée, jusqu'à trois par an si la nourriture est suffisante. Ils peuvent faire jusqu'à 150 allers-retours par jour pour trouver à manger : des chenilles, insectes ou pucerons, ainsi que des graines, baies et bourgeons en hiver. En période de nidification, un couple de mésanges peut consommer jusqu'à 500 insectes par jour ! Mais seuls les oisillons les plus forts, après la naissance, comme à la sortie du nid, sont nourris par leurs parents. Les jeunes s'envolent au bout de 19 jours. Fragiles, les mésanges ont une durée de vie qui ne dépasse pas dans la nature plus de 3 à 4 ans, une dizaine d'années si elles sont protégées.

►Offrir un nichoir adapté aux mésanges est une bonne idée pour les protéger de l'agriculture extensive (pesticides) ou de l'exploitation forestière. Solidement fixé à un arbre ou un mur, le nichoir devra être orienté de préférence au sud, avec une ouverture à l'abri de la pluie et suffisamment en hauteur pour échapper aux prédateurs.

# Serge et Josiane Léger
## Le bonheur est dans La Prée

L'une, Josiane, est originaire de Saujon, l'autre, Serge, de Vouhé, près de Surgères. À eux deux, ils ont uni leurs forces pour façonner le domaine de La Prée, en périphérie de Saint-Sornin, pour en faire une ferme prospère, mais surtout un lieu plein de vie.



### ▸La découverte du domaine

Si les premières traces historiques de la propriété remontent à 1472, l'installation de la famille Léger dans le « Parc à Bruno », comme on surnommait le lieu par facilité de prononciation (lire ci-contre), date de 1945. « *La Prée appartenait à un cousin germain de ma grand-mère, mais l'âge avançant, l'ensemble était devenu trop grand pour lui et il a décidé de le céder à ma grand-mère et ses fils*, raconte Serge. *Un accord familial a été conclu : mon oncle a poursuivi seul l'exploitation de la ferme de Vouhé et mes parents se sont installés ici.* » Âgé de 11 ans à l'époque, Serge a accompli sa fin de scolarité à Saint-Sornin, suivie d'une année au collège agricole de Saintes avant de mettre en pratique ce qu'il avait appris aux côtés de ses parents.

### ▸Le temps de l'amour

Quelques années plus tard, il rencontre Josiane, un coup de foudre dont il se souvient avec précision. « *Nous nous sommes connus au cours d'un petit bal organisé dans la salle des fêtes du Gua. Elle avait 17 ans, nous nous voyions le dimanche. À l'époque, pas question de sortir en semaine, le soir nous étions fatigués et notre seul moyen de locomotion était la bicyclette.* » La romance se poursuit sur ce rythme deux années durant, jusqu'au service militaire de Serge sur fond de guerre d'Algérie. À ce moment, la durée s'élevait à 27 mois. « *J'étais chauffeur de blindé léger en petite Kabylie, en pleine montagne, ceux qui crapahutaient à pied rentraient bien plus éprouvés que moi* ». De quoi, en principe, laisser du temps libre pour correspondre avec sa dulcinée, mais Josiane a dû quelque peu lui forcer la main : « *Il m'écrivait quand il avait le courage, mais il lui arrivait d'oublier même s'il passait ses journées à jouer au rami ! Un jour, sans nouvelle, j'ai envoyé un télégramme. Son capitaine est venu lui remonter les bretelles en lui intimant l'ordre de répondre aux missives de sa chérie* ».

### ▸Changement de décor

Trois mois après le retour tant attendu du soldat, le mariage de Serge et Josiane était célébré en l'église de Saujon et le repas de noces organisé à La Prée, dans le bâtiment qui allait devenir leur logis.

Une fois l'union scellée, le couple s'installe à Saujon. Le père et le frère aîné de Serge continuent d'exploiter le domaine familial, mais les recettes ne sont pas suffisantes pour accueillir le deuxième de la fratrie. Serge rejoint alors la ferme de son beau-père dans une promiscuité se faisant chaque jour un peu plus pesante. « *Quelque chose qu'on ne verrait plus aujourd'hui, avec trois familles vivant dans une même maison de quatre pièces, c'était trop juste* ». Cette parenthèse va tout de même durer huit ans.

En 1966, la situation évolue à La Prée. Le père de Serge souffre d'un genou au point de ne plus pouvoir se déplacer sans une canne. Un handicap insurmontable pour un agriculteur désormais seul à exploiter la ferme, le fils aîné étant allé vivre auprès de sa

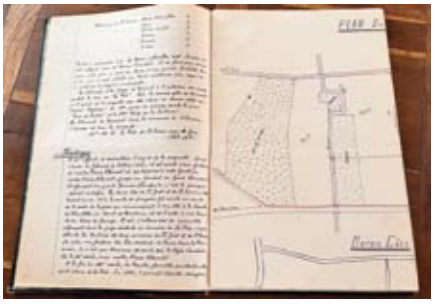
belle-famille. Serge et Josiane décident alors de reprendre le domaine sans pour autant délaisser la ferme de Saujon. Un sacré pari sur l'avenir et une énorme prise de risques : « *Nous étions heureux d'être nos propres patrons et dans le même temps il ne fallait pas mollir parce que nous avions indemnisé la part des deux frères et versé une rente aux parents. Nous avions emprunté à plus de 100 %. Toutes les toitures étaient à refaire, notre maison n'était pas rénovée, nous avons campé pendant deux ans. Mais nous aimions notre métier, nous étions des bosseurs et nous avions un idéal* », se souviennent-ils en chœur.

## ►Tous les dimanches en piste

Du temps de Saujon, Serge était président des jeunes agriculteurs. Après avoir beaucoup échangé avec ses collègues et beaucoup lu, son plan de bataille était bien établi. Il n'a cessé ensuite de le peaufiner en s'appuyant sur son courage et son audace. Si Josiane ne montait pas sur les tracteurs, elle ne manquait pas non plus d'occupations : faire tourner la maison, tenir la gestion de la ferme et celle d'un petit camping créé dans le pré, louer des chambres dans la grande maison, sans oublier le marché de Saujon où elle a vendu de la volaille et des fruits et légumes pendant 30 ans.
Un emploi du temps bien chargé mais avec un créneau consacré à la danse, tous les dimanches après-midi. « *Qu'est-ce qu'on a pu user de souliers sur les pistes et faire de kilomètres pour aller danser ! Valse, tango, rumba, samba, twist, rock n'roll… On a les a toutes apprises sur le tas, on avait de la pratique depuis notre adolescence. Il n'y a que pour le rock qu'il a fallu s'entraîner à la maison pour trouver le pas* ».

Aujourd'hui, Serge et Josiane habitent toujours la maison dans laquelle ils ont célébré leur mariage. Grâce à leurs efforts, ils ont assuré un avenir serein à leurs enfants et petits-enfants. Le compteur des années a défilé, les concours de belote ont remplacé la danse, mais leurs yeux et leur esprit pétillent toujours avec une intensité radieuse.





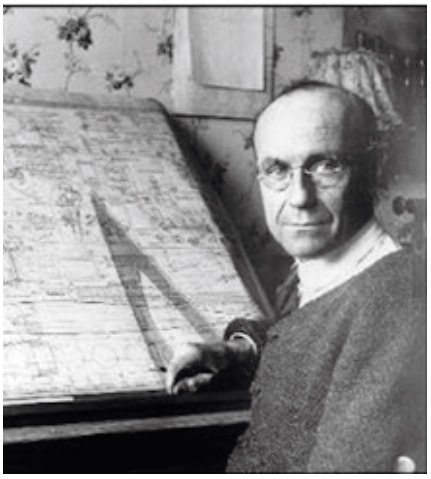
*Le mémoire de Jacky Léger*

## 600 ANS D'HISTOIRE

Pour retracer l'historique des lieux, nous nous sommes appuyés sur un mémoire de fin d'études d'ingénieur des travaux agricoles, réalisé en 1955 par Jacky Léger, le frère cadet de Serge. On apprend dans ce précieux document que les premières traces de l'existence de la propriété datent du XVe siècle. Dans son aveu du 23 septembre 1472, destiné à définir les limites du Prieuré de Saint-Sornin, Jeanne de Villars fait état de « *la fontaine de maistre Pierre Chauvel et dès ladicte fontaine maistre Pierre Chauvel jusques au foussat du grant Tauriat* ». La fontaine en bon état de conservation, tout comme le « foussat » délimitant les communes de Saint-Sornin et de Saint-Just, étant toujours en place, il semble fort crédible que maître Pierre Chauvel vivait à La Prée dès cette période.
Au XVIIe siècle, le domaine entre dans le patrimoine d'une famille protestante, les Vieulle, à qui ont succédé les Garesché. Pierre-Isaac, l'un des descendants, fut membre de Conseil général de la Charente Inférieure en 1831 et longtemps conseiller municipal de Saint-Sornin. Jacques-Auguste Bruynooghe, un neveu, prit la suite et fit ériger les murs autour de la propriété d'où le surnom « Parc à Bruno ». La légende raconte que ce Jacques-Auguste aurait fait une demande officielle pour tapisser les sols des deux bâtiments tenant la grille d'entrée de pièces de 20 francs or à l'effigie de Napoléon, histoire de piétiner le visage de l'Empereur dont il était un fervent opposant. Il aurait reçu un accord officiel à condition de disposer la précieuse monnaie sur la tranche. Le fastueux projet n'a donc jamais vu le jour…
Suivront les dynasties Bailleux et Pasquet avant la prise de pouvoir des Léger, à partir du 29 septembre 1945.

# La saga de la famille Mignet, avionneurs charentais

Les grandes histoires naissent souvent de la passion d'un seul homme. C'est le cas de l'incroyable saga qui débuta en 1911 avec Henri Mignet, brillant ingénieur charentais, fasciné par les oiseaux et père de l'aviation populaire.



## Un avion destiné aux amateurs

C'est en observant les buses, milans et autres oiseaux « voiliers » dans les marais et du côté de Vertbois, à Oléron, qu'Henri Mignet eut l'idée de construire ses drôles d'engins volants. Né à Saintes en 1893, ce Charentais ingénieux commença par concevoir un cerf-volant muni d'un petit appareil photographique, qui, en jouant sur la ficelle, lui permettait de réaliser des clichés de la demeure familiale, le domaine du Pinier, près de Beurlay. C'est là qu'il fabriqua ensuite des planeurs de type Chanute et Lilienthal, puis, toujours sans aides financières, le HM-8, en 1928, un 8ème prototype de sa machine volante, qui lui permit enfin de voler sans rien casser ! Son rêve était atteint.

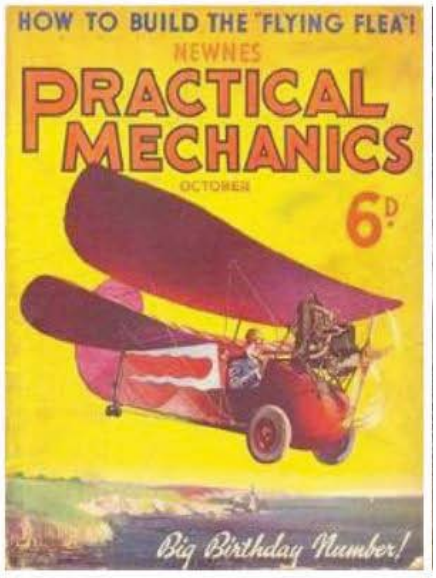
Le HM-8 était un avion de type Blériot ; de conception classique mais surtout accessible aux amateurs. Il en décrivit d'ailleurs en 1931 la fabrication dans un livre intitulé « *Comment j'ai construit mon avionnette* » et fut dès lors reconnu comme le Père de l'aviation populaire.

## Une nouvelle étape avec le « Pou-du-Ciel »

Mais comme tous les appareils de ce type, le HM-8 réclamait un apprentissage sérieux, notamment en cas de perte de contrôle à basse vitesse. Ce qui ne manqua pas de lui arriver lors d'un décrochage au décollage, sur la plage de Royan, avec pour conséquence la destruction de son avion, heureusement sans mal pour lui. Il va alors trouver la solution avec une nouvelle formule aérodynamique et multiplier les prototypes avant de parvenir à un résultant satisfaisant avec le HM-14, baptisé le « Pou-du-ciel », qui effectuera son premier vol le 10 septembre 1933.



Grâce à sa simplicité de construction, plus d'un millier d'exemplaires du HM 14 furent construits dans les années 30 par des amateurs passionnés. Son argument de vente : « Si vous savez clouer une caisse d'emballage, vous saurez construire un HM14 » !




## Une histoire de famille

Après le HM-8 qui l'avait fait connaître dès 1928, Henri Mignet trouva des associés pour financer ses projets, en France, puis aux USA, en Argentine, au Brésil ou au Japon. Son fils Pierre poursuivit son œuvre en se consacrant cette fois à l'étude et au développement de la première version ULM du « Pou-du-ciel », le HM-1000 Balerit (faucon crécerelle en saintongeais). Biplace ultra-léger, il sera adopté par l'armée de terre et par la sécurité civile. Bon sang ne saurait mentir, Alain, petit-fils d'Henri et ingénieur en génie civil, se joignit à son tour à son oncle en 1983, au domaine familial des Pierrières, à Saint-Romain-de-Benêt, pour entreprendre la fabrication en série du modèle HM-1000 Balerit. Pas moins de 135 exemplaires seront réalisés, dont 30 pour l'Armée de Terre. Malheureusement, l'entreprise familiale, exposée aux lobbies et à la concurrence européenne, devra cesser ses activités en 2003.

# Recette

## Le Clafoutis aux abricots, miel et crème d'amandes

Pour 6 personnes



- 1,2 kg d'abricots
- 200 g de poudre d'amandes
- 100 g de miel de lavande
- 6 oeufs
- 75 cl de lait entier
- 75 g de farine
- 100 g de beurre + 25 g pour le moule
- 150 g de sucre + 2 cuil. à soupe pour le moule
- sel

1.Dans une casserole, portez le lait à ébullition. Hors du feu, jetez-y la poudre d'amandes, couvrez et laissez infuser 1 h. Quand le lait est encore tiède, faites-y fondre le miel et 2 pincées de sel.

2. Préchauffez le four à 220° (th 7/8). Faites fondre les 100 g de beurre dans une petite casserole ou au micro-ondes.



3. Beurrez un plat à four. Poudrez le fond et les bords de sucre. Coupez les abricots en deux et dénoyautez-les. Rangez-les dans le plat.

4. Dans une jatte, battez les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Versez alors la farine toujours en fouettant, puis le lait d'amandes froid non filtré. Incorporez le beurre fondu. Versez dans le plat.

5. Enfournez pour 10 min puis baissez le thermostat à 180° (th 6). Poursuivez la cuisson 30 min. Servez tiède, éventuellement décoré de fleurs de lavande.

Vous pouvez servir le clafoutis avec de la chantilly maison pour plus de gourmandise !

*Source : www.marieclaire.fr*

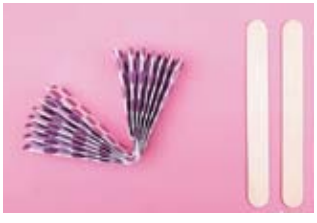
# L'Atelier de Saturnin

## Fabriquer un éventail en papier

Matériel : une feuille de 29,7 x 16 cm, 2 bâtonnets en bois, de la colle et un élastique



1. Commencez par plier le papier en accordéon.
Plier le en deux, et coller les deux bandes qui se touchent



2. Collez les bâtonnets le long des deux bandes de papier extérieures en prenant soin de les laisser dépasser vers le haut car, une fois votre éventail déplié, cela jouera le rôle de la petite poignée.



3. Pour vous aider à le maintenir ouvert, le temps de son utilisation, vous pouvez utiliser un petit élastique pour entourer les deux bâtonnets.



*Source : www. momes.net*

## Lutte contre le frelon asiatique



► En cas de découverte d'un nid de frelon asiatique, il est important de le signaler à la mairie de la commune.
On peut obtenir des renseignements sur cet insecte à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente Maritime (Fredon) qui agit, avec les différents acteurs, pour la surveillance et la lutte contre l'expansion des nuisibles.

***Fredon Charente-Maritime***
*Chambre d'agriculture, 2 Avenue de Fétilly, CS 85074*
*17074 La Rochelle,*
*tél. : 05 46 50 26 86*
*mobile : 06 07 58 05 62 - 06 64 43 13 36*

## Urgences médecins de garde



► SUR RENDEZ-VOUS
**Allô Garde Royan**
1, rue Dr Paul Métadier ROYAN
**Tél. 05 46 02 14 30**
En semaine 20h-00h
Samedi 12h-00h
Dimanche jours fériés de 8h-00h

## Un accompagnement numérique




►Muriel vous donne rendez-vous à la bibliothèque les mardis 9 et 23 août de 13h30 à 16h30

## Bus Cadeuil - La Rochelle

►La ligne de bus 9E rejoint Royan à La Rochelle du lundi au dimanche. Elle dessert le lieu-dit de Cadeuil :

Du lundi au samedi à 7h30 et 17h30
Du lundi au vendredi à 8h50
Les dimanches et jours fériés à 8h50 et 15h20
Au tarif de 2 € l'aller ou 3,60 € l'aller-retour



*Plus d'informations sur transports.nouvelle-aquitaine.fr ou au 0970.870.870*

## Bibliothèque

► La bibliothèque est ouverte :
*> le mercredi de 16h à 18h*
*> le samedi de 10h à 12h*



*Toutes les informations sur*

*saint-sornin.fr*

*@StSornin17*

*Pour consulter les décisions du Conseil Municipal, Rendez-vous sur le site Internet*

MERCIER
Sablières de Cadeuil

Sables, graviers et galets décoratifs,
carrelages en terre cuite, dallages en pierre naturelle,
briques et parements

**Tél. : 05 46 22 81 62**
11 B, route de Rochefort - Cadeuil - 17600 St-Sornin
www.terres-cuites-cadeuil.com ets-mercier@wanadoo.fr

Raid info
RD728 17320 ST JUST LUZAC 05 81 314 314
INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE
VENTE ET RÉPARATION

L'Hair du Temps devient
SALON WOMEN & BARBER
Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 18h
le vendredi de 9h à 19h
le samedi de 9h à 17h - NON STOP
mercredi et jeudi fermés entre 12h et 14 h
Anne-Sophie 05 46 85 77 98
Prenez vos rendez-vous en ligne sur
www.PLANITY.com (simple, immédiat, gratuit)
ZA Le Fief de Luzac - 17320 Saint Just Luzac

CONTRÔLE TECHNIQUE
PRAUD Jérome
- voiture
- utilitaire
- 4 x 4
- camping-car
- électrique
- collection

Réservation en ligne sur : moncontroletechnique.fr
ou Tél 05 46 77 31 96
15 avenue des vignes. Zac des vignes. 17320 Saint Just Luzac

Aux ciseaux créateurs
Créations - Retouches - Sur-mesures
Raphaëla vous acceille du lundi au vendredi de 14h à 18h30.
10 rue du puits Bardin - Luzac - 17320 Saint Just Luzac
auxciseauxcreateurs@sfr.fr 06 25 00 03 23

earl La Grange aux Bœufs
- Vente directe à la ferme
- Bœuf en colis
sur réservation toute l'année
- Vaches et veaux sous la mère
L'Ornut - 17620 La Gripperie - 05 46 83 22 84
www.lagrangeaux-boeufs.fr

EURL GARAGE DU ROND POINT
Vente et Réparation
Mécanique toutes Marques
VL - VU - 4x4
Ouvert du Lundi au Samedi Midi
13 Avenue des Vignes
Z.A. Les Quatre Moulins
17320 SAINT JUST LUZAC
Tél : 05.46.85.90.98

Orpi
Le Gua ImmObilier
VENTE / ACHAT
LOCATION
ESTIMATION OFFERTE
05 46 22 15 41
1, rue Saint-Laurent, LE GUA

Caprice 2 mains
- Ongles en gel
- Vernis semi-permanent
- Nail Art
1 rue du Petit Moulin
17600 Saint-Sornin
06 12 02 48 12

Pizz
La Croix de Châlons
05 46 02 92 64
Horaires :
du mardi au dimanche
de 12h à 13h
et de 18h30 à 21h30.
Fermé le lundi
9 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua


6509 PF













